

APPEL D'OFFRE

Poste de Intervenant social F/H – CDI Temps complet

Date de prise de poste : 30/12/2023

Date de limite de réception des candidatures 20./12/2023

Pôle Hébergements - Service Espace Soleil (Habitat Jeunes et actions collectives)

Rémunération selon le diplôme et l'ancienneté acquise, sur la base des justificatifs remis et dans le respect des dispositions de la CCN66. A titre d'exemple pour le présent poste (1 ETP) : De 2100 € en début de grille à 2730 € avec 11 ans d'ancienneté, salaire mensuel brut incluant l'indemnité des métiers socio-éducatifs, dite « SEGUR ».

Missions

Le ou la professionnel(e) intervient sur deux actions différentes et complémentaire au sein du service.

Sur la résidence Habitat Jeunes et dans le cadre de la convention sur l'accueil des mineurs et les jeunes Majeurs

Il/elle est chargé de mettre en œuvre un accompagnement spécifique aux mineurs et jeunes majeurs accueillis dans le cadre d'une convention avec le conseil départemental

Il/elle est chargé de faire le lien avec les équipes référentes du département (MSD ou section MNA) pour se coordonner sur l'accompagnement du jeune

Il/elle accompagne physiquement les jeunes dans leurs démarches administratifs, pour les rendez-vous de santé, l'accès à l'insertion sociale, etc.....

Il/elle organise des animations collectives, en lien notamment avec les autres professionnels de la structure

Profil souhaité

Qualifications

- Être titulaire du DE de CESF, d'ASS ou ES
- Maîtrise des enjeux de la protection de l'enfance
- Connaissance en matière de droit des étrangers souhaitée
- Expérience requise en matière d'accompagnement à l'accès et à l'ouverture des droits des personnes

Compétences

- Qualité relationnelle, sens de l'écoute
- Maîtrise de l'outil informatique
- Souci du travail partagé et pluridisciplinaire
- Dynamisme, rigueur engagement et créativité
- Faculté à développer des partenariats
- Sens de l'organisation
- Qualité rédactionnelle indispensable

Conditions d'exercice

Horaires : du lundi au vendredi, en alternance (journées et soirées)
Déplacement ponctuel hors 06 à la journée

Être titulaire du permis B

Avantages

- Congés payés : 5 semaines annuelles légales, 17 jours de congés supplémentaires dit « trimestriels » à prendre au cours du trimestre d'acquisition, congés d'anciennetés en sus à partir de 5 ans de présence au sein de l'association
- Prise en charge des abonnements aux transports en commun à hauteur de 50% pour le trajet domicile-travail
- Entre autres dispositions favorisant la conciliation vie pro / perso : jours enfant malade, mise en oeuvre effective du droit à la déconnexion
- Mutuelle d'entreprise (pour le socle de base salarié, participation à hauteur de 70% à compter du 01/07/2023)
- Possibilité d'ouvrir un Compte Epargne Temps

Candidature (CV et lettre de motivations à adresser à l'attention à l'adresse mail suivante : M. Alain LOMBART, Directeur du Pôle Hébergements à l'adresse mail suivante : espace.soleil@montjoye.org